

# Échanges

## De la salle

Je suis Adjoint à la mairie d'Hazebrouck, et je reste un peu « sur ma faim ». Au-delà de la préservation du patrimoine paysager, un point de vigilance sur lequel il faudrait insister est la fonction sanitaire des espaces naturels, souvent oubliée. Tout cela va dans le bon sens, mais je crois qu'il faut aujourd'hui donner une valeur au paysage, qui prenne en compte sa fonction sanitaire, surtout si l'on densifie l'urbanisation.

## Philippe LALART

Je suis parfaitement d'accord, mais nous ne l'avons pas abordé car ce n'est pas tout à fait dans la thématique du jour.

## De la salle

Je suis Maire de Merville et Conseiller Général. Notre territoire a bien été caractérisé sous l'angle du paysage, mais il existe des « sous-territoires » avec des réalités économiques et sociales complètement différentes. Il convient de les intégrer dans nos préoccupations, y compris à l'échelle du SCOT quand on parle de cohérence territoriale. La question des zonages de logement, tout d'abord, se pose d'autant plus à Merville que nous sommes en zone C. L'autre injustice criante, et il appartient au SCOT de se saisir de ces problèmes, est la suppression du crédit d'impôt lié à la taxe professionnelle pour les entreprises de notre territoire. Nous sommes pourtant à plus de 13 % de taux de chômage, contre 6 ou 7 % pour la Flandre Intérieure. Le patrimoine paysager est effectivement fondamental, mais il ne représente qu'une partie de la réalité, et la dimension économique et sociale doit également être prise en compte.

## Philippe LALART

C'est un peu la difficulté du séminaire : nous avons voulu revenir sur le SCOT alors qu'il est déjà établi. Nous n'en avons pas vu tous les aspects, mais son objectif est bien de maintenir une véritable attractivité du territoire, ce qui inclut ces questions économiques et sociales. Pour aujourd'hui, nous voulions insister sur la forte ambition de développement du logement, en lien avec le problème de l'économie d'espace.

## De la salle

Je suis Directeur Adjoint de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région voisine de Saint-Omer. Je voudrais partager notre expérience sur la mise en œuvre du SCOT, pour laquelle nous avons fait deux choix.

D'abord celui des outils de connaissance, avec la mise en place d'observatoires thématiques. Nous avons bien vu, aujourd'hui, que la connaissance et la représentation de la connaissance sont capitales, pour l'évaluation des outils d'aide à la décision, puis pour celle des actions mises en œuvre.

Ensuite, nous avons choisi l'accompagnement des maires, qui se retrouvent seuls face à leur document d'urbanisme, surtout dans les petites communes. Nous avons décidé de leur fournir, à leur demande, toute l'ingénierie nécessaire pendant toute la durée de l'élaboration de leur PLU.